Quelques petits rappels:

ADMINISTRATIF:



Tout jeune fréquentant l'AJ doit avoir un dossier à jour pour 2024, vous devez remplir un nouveau dossier (il est disponible en téléchargement sur le site internet du sivu ou directement au secrétariat). Sans ce dossier nous ne pourrons pas valider son inscription.

Pour faciliter la <u>gestion</u> des <u>reservations</u>, nous vous demandons d'envoyer celle-ci par e-mail à l'adresse suivante : <u>direction au gestion de gaunessel</u> ou de <u>venir avec votre feuille de réservation déjà</u> remplie (attention nouveaux horaires de notre secrétariat consultable sur le site internet du SIVU).

Accès aux activités nautiques et aquatiques (canoë, bouée tractée etc): La réussite du test Pass-nautique, antér eurement désigné « aisance aquatique », permet l'accès aux activités nautiques et aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs conformément aux dispositions des articles A. 322-3-1 et A. 322-3-2 du Code du sport. Ce test permet de s'assurer sue le jeune est apte à: effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes, réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes, nager sur le ventre pendant vingt mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

TRAITEMENT MEDICAL et PAI:

Toute particularité, liée à la santé de votre enfant, doit être signalée à la direction du service jeunesse. En cas de traitement médical, remettre à un animateur les médicaments avec le nom de l'enfant inscrit sur la boite et l'ordonnance avec une date limite d'utilisation s'y rapportant. Dans certains cas un projet d'accueil individualisé doit être réalisé en amont de l'accueil, en concertation avec l'équipe de direction du service.

PROGRAMMATION:

Le programme est prévisionnel. Selon les protocoles et les directives de l'état nous pouvons être amené à modifier notre programmation. L'AJ est aussi un lieu de rencontre entre jeunes où l'on peut jouer à de nombreux jeux de société, lire des mangas ou des BD, jouer au billard ou au babyfoot ou simplement discuter... Alors même si les jeunes ne souhaitent pas suivre l'animation proposée, ils peuvent venir au local dans le cadre d'un « l'accueil libre ». Ce temps est également prévu pour qu'ils puissent développer leurs propres projets et vivre leurs vacances à leur rythme.

Si le jeune ne souhaite pas participer à une soirée, il est à noter qu'il n'y a pas de transport organisé par l'AJ pour le retour à 18h.

TRANSPORT:

Le transport est un moyen offert par les communes de l'Isle d'Espagnac, Mornac et Ruelle sur Touvre pour faciliter l'accès des jeunes aux animations de l'AJ. Toutefois, ce service est optionnel et limité à 6,8 ou 12, 14 places selon le nombre de véhicules. Quant aux horaires de transport, ils restent approximatifs, notamment lors des retours à domicile. En effet, nous circulons sur 3 communes. Les horaires peuvent donc varier jusqu'à une demi heure en cas de forte fréquentation.



Tous les conseils et les rappels pour les parents et les jeunes pour profiter au maximum des animations proposées par l'AJ. Les activités non mentionnées ne nécessitent pas de préparation ou de matériel spécifique. particuliers...

CARNET:

CONTACTS:

Direction Animation Jeunesse: 06.18.22.54.21

direction.aj@sivuenfancejeunes

Animation Jegnes

CARNET DE BORD

VACANCES avril 2024

Mardi 16 avril

Boxe:

Tenue de sport, une gourde, une serviette et un goûter pour après

Mercredi 17 avril

Soirée repas partage:

Petite nouveauté, chaque jeune inscrit à la soirée partage ramènera 5 € et nous irons tous ensemble faire les courses pour le repas du soir.

Mardi 23 avril

Soirée repas partage:

Petite nouveauté, chaque jeune inscrit à la soirée partage ramènera 5 € et nous irons tous ensemble faire les courses pour le repas du soir.

Jeudi 25 avril

Journée sportive: Athlétisme

Découverte des différentes disciplines d'athlétisme, sauter, courir, lancer.

Tenue sportive exigée.

Apporte ton pique-nique

Sortie à la journée, horaires des convoyages:

8h45: Mornac

9h: Ruelle-sur-Touvre 9h15 Isle d'Espagnac

Vendredi 26 avril

Fin de l'accueil à 17h00

Les places de convoyage sont limitées à 12 !